

E
G
T
S



GYMNASTIQUE

TRAMPOLINE



Championnat de France par Equipes Trampoline et Tumbling 2016

DOSSIER CLUB

SOMMAIRE

1. Le mot de Bienvenue
2. Contacts
3. Informations pratiques et billetterie
4. Accueil, accréditations, entraînements
5. Restauration
6. Hébergement
7. Accès
8. Fiche Récapitulative
9. Informations techniques

1/ LE MOT D'ACCUEIL / BIENVENUE

L'Entente Gymnastique Trampoline Seynoise est très heureuse de vous souhaiter la bienvenue et de vous accueillir à LA SEYNE SUR MER.

Nous adressons à vos gymnastes, leurs entraîneurs et leurs dirigeants nos vives félicitations pour leur sélection à cette compétition que nous avons l'honneur et le plaisir d'organiser.

Le gymnase Maurice BAQUET sera le théâtre des prouesses réalisées par tous les gymnastes à qui nous souhaitons une belle réussite à l'occasion des Championnat de France 2016 par Equipes Nationale 1- 2 et 3 pour le trampoline et Nationale 1 et 2 pour le tumbling.

Bon séjour à La Seyne Sur Mer, bonne chance à tous et que le meilleur gagne.

Lucien VIVIANI, Président de l'Entente Gymnastique Trampoline Seynoise.



2/ CONTACTS

LE CLUB ORGANISATEUR

Responsable du COL

Lucien VIVIANI (Administratif et Technique)
58 ch. De la Maurelle 83500 LA SEYNE-SUR-MER
Tél : 06.84.36.65.76 E mail : viviani.lucien@free.fr

SALLE D'ECHAUFFEMENT et COMPETITION

Stade SCAGLIA Gymnase Maurice Baquet

72 Chemin de la Seyne à Bastian LA SEYNE SUR MER



3/INFORMATIONS PRATIQUES

Salle de compétition

L'accès au plateau est strictement réservé aux compétiteurs, entraîneurs, juges et officiels munis d'un badge.

- Les effets personnels ne doivent pas rester sur le plateau de compétition des vestiaires seront à votre disposition (non gardés).
- Tous les compétiteurs doivent être présents en tenue pour la remise des récompenses.

Palmarès

- Ils seront affichés à l'entrée de la salle de compétition au fur et à mesure des résultats.

Stationnement

- En raison du plan Vigipirate, l'accès au parking du stade Scaglia ne sera possible qu'aux véhicules disposant d'un badge.
- Vous devrez faire la demande du badge sur la fiche récapitulative
- Par précaution, il est préférable de ne rien laisser dans les véhicules.
- La capacité du parking étant de 50 places, une fois complet, vous devrez vous garer aux alentours du complexe (parking Martini à 200 m)

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou tout autre problème sur le site de compétition.

BILLETTERIE

L'entrée de la salle de compétition est payante (sauf pour les participants, les juges et les entraîneurs qui posséderont un badge).

Les badges seront à retirer en même temps que le dossier à l'accueil.

JOUR	Licenciés FFG Sur présentation de l'attestation de licence FFG 2016-2017	Non licenciés FFG
Vendredi	2 euros	4 euros
Samedi	4 euros	8 euros
Vendredi et Samedi	5 euros	10 euros

4/ ACCUEIL

L'accueil des clubs sera ouvert dès le vendredi 18 novembre 2016 à partir de 10 h00. Dès votre arrivée présentez-vous à l'accueil situé dans l'entrée de la Salle Maurice Baquet pour remplir les formalités suivantes :

Un dossier complet sera remis à chaque club et comportera

Pour les clubs :

- Réception du dossier de compétition
- Déclaration des forfaits
- Dépôt des feuilles de libre
- Distribution des accréditations

Pour les juges convoqués et les officiels :

Réception du dossier comprenant votre accréditation, votre hébergement, vos tickets repas, l'organigramme de la compétition, l'invitation au vin d'honneur, le plan des installations

4.1 ACCREDITATION

Chaque club recevra les accréditations suivantes :

- accréditation compétiteur
- accréditation entraîneur (voir la fiche technique)
- accréditation juge
- accréditation kiné (présenter carte professionnelle)
- accréditation chef de délégation

4.2 ENTRAINEMENT

Le plateau de compétition sera ouvert aux entraînements le vendredi 18 novembre 2016 à partir de 10h30 et ce jusqu'à 17h00.

5 / RESTAURATION

Sur le lieu de compétition une buvette sera à votre disposition vendredi et samedi :
La buvette fonctionnera avec des tickets que vous pourrez acheter dans la salle de compétition à proximité de la buvette.

6. Hébergement

	<i>Nom</i>	<i>Téléphone</i>		<i>adresse</i>
****	<i>Kyriad prestige</i>	<i>0494053400</i>	Toulon.laseynesurmer@kyriadprestige.fr	Port de la Seyne sur Mer 83500
***	Ibis Style ex Novotel	04 94 63 09 50		80 chemin de la Capellane 83500 LA SEYNE SUR MER
***	<i>Hôtel Rives d'Or</i>	04 94 94 72 75		2177 Corniche Georges Pompidou 83500 LA SEYNE SUR MER
**	<i>Appart city</i>	04 94 94 82 82		Boulevard de Lery 83140 Six Fours
**	<i>Hôtel Ibis</i>	04 94 63 21 21		80 chemin de la Capellane 83500 LA SEYNE SUR MER
**	<i>Campanile</i>	04 94 63 30 30		Chemin Bassaquet 83140 SIX FOURS LES PLAGES
**	<i>Blue Hotel</i>	04 94 94 82 82		759 Avenue Salvador Allende 83500 LA SEYNE SUR MER
*	<i>B&B Hôtel</i>	08 92 78 81 00	www.hotelbb.com	Boulevard Europe 83500 LA SEYNE SUR MER
*	<i>La Frégate</i>	04 94 94 84 71		20 Quai Hoche 83500 LA SEYNE SUR MER
	<i>Hôtel Formule 1</i>	08 91 70 54 09		ZAC Les Playes ST Jean le Vieux 83500 LA SEYNE SUR MER
	<i>Hôtel Première Classe</i>	08 92 70 70 14		225 Avenue Rome 83500 LA SEYNE SUR MER
	<i>Hôtel Restaurant Lamy</i>	04 94 94 87 87	www.hotel-lamy.fr	285 Route des Sablettes 83500 LA SEYNE SUR MER

7 / Accès

ACCÈS ROUTIER (voiture ou minibus)

En venant de Marseille ou Aix : Autoroute A 50 , prendre la sortie N°13 La Seyne sur Mer – Ollioules.

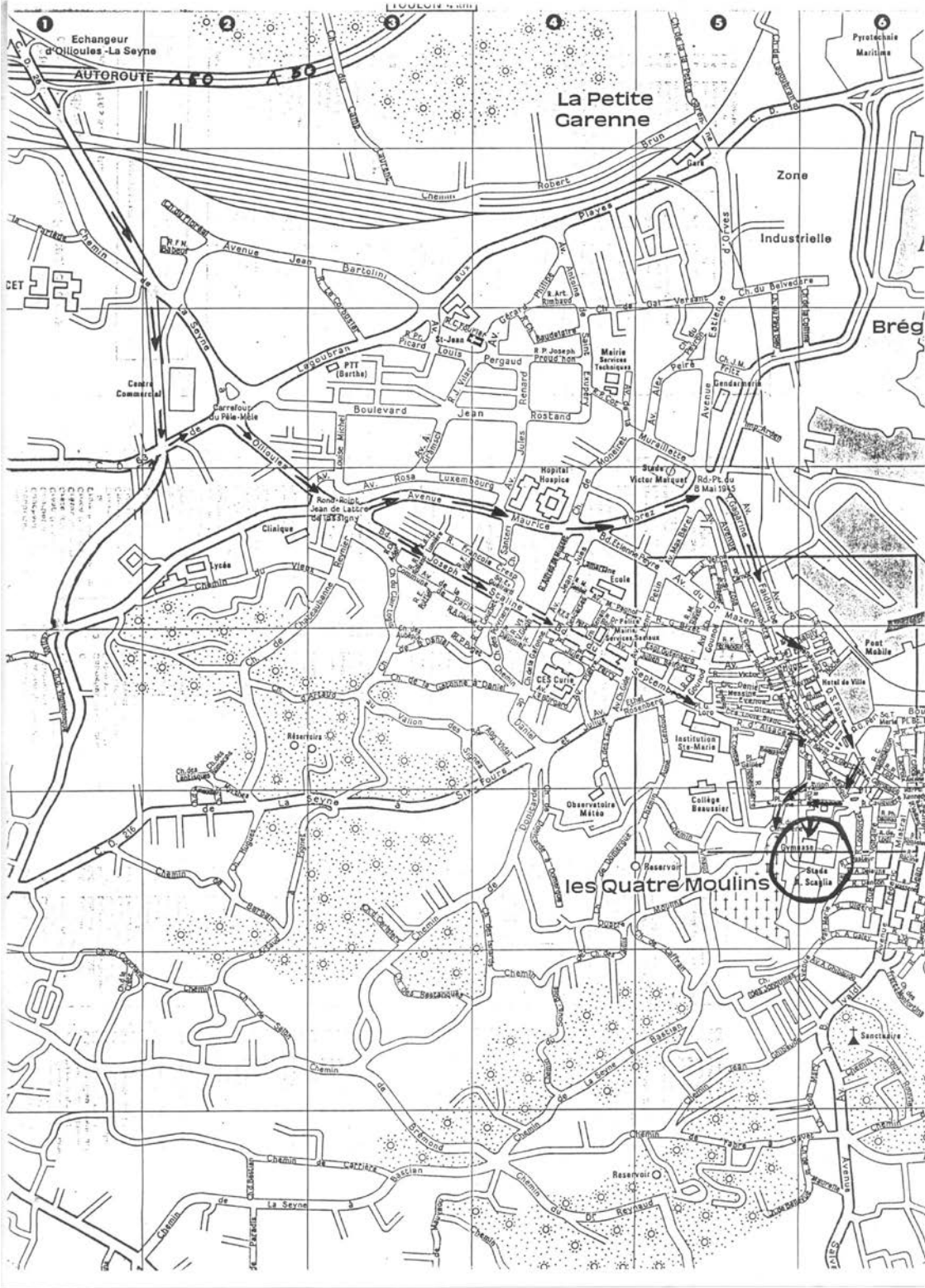
En venant de Nice : Autoroute, prendre le tunnel routier puis sortie N° 15 B

ACCÈS PAR LE TRAIN Gare TGV de TOULON

ACCÈS PAR AVION (éventuellement) Aéroport de Toulon Hyères

Salle Maurice Baquet La Seyne-sur-Mer Plan d'accès





8 / FICHE RECAPITULATIVE

CLUB :

Adresse complète :

.....

Chef de délégation :

Personne à contacter :

Tel :-E-Mail :

	TOTAL
Compétiteurs	
Juges	
Entraîneur	
Chef de Délégation	
Kinésithérapeute *	
Nombre Total de personnes	
Badge voiture ou minibus	

* Sur présentation de la carte professionnelle de Kinésithérapeute

Fait le : ----- à -----

A renvoyer avant le Mercredi 02 Novembre 2016

A Lucien VIVIANI
58 Chemin de la Maurelle
83500 LA SEYNE SUR MER
Ou : viviani.lucien@free.fr

9. Informations techniques

Cette compétition est organisée par la Fédération Française de Gymnastique, selon le règlement technique fédéral 2016-2017.

Contact FFG : Marion Limbach-Tarin marion.limbach-tarin@ffgym.fr

06 82 41 06 63

ENGAGEMENTS

Les engagements se feront par internet :

La date de forclusion est fixée au **lundi 24 octobre, 23h59**.

Au-delà de cette date, les engagements seront clos et il ne sera plus possible d'avoir accès au programme d'engagements pour cette compétition. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier jour d'ouverture des engagements pour s'acquitter des formalités. Pour engager les gymnastes, ils doivent être licenciés et la licence doit être validée par le Comité Régional. Si cela n'a pas été fait, vous ne trouverez pas vos gymnastes dans la base et ils ne pourront être engagés. Anticiper les engagements vous permettra d'avoir suffisamment de temps pour remédier à ce problème si vous y êtes confrontés.

Attention : La base des engagements ne permet pas d'identifier l'ordre de passage. Pour cela, vous devez remplir le formulaire suivant avant le 24 octobre inclus. La constitution de l'équipe pourra être modifiée jusqu'au jeudi 17 novembre, 18h. Le Gym 1 est le premier à concourir, le Gym 4 le 4^{ème} à concourir.

[Accéder au formulaire ordre de passage](#)

Clubs réserves : Les clubs réserves DN3 pour le TR et DN2 pour le TU, souhaitant participer à la compétition en cas de forfait d'un des participants, doivent s'engager dans cette catégorie de la même manière que les autres. A l'issue des engagements, ils seront avertis de leur intégration ou non à la compétition.

DROITS D'ENGAGEMENT

44 euros par équipe

Nous vous rappelons que les droits d'engagements doivent être réglés pour le 24 octobre. Le paiement des droits d'engagements ne sera pas possible sur le lieu de compétition.

Clubs réserves : Les clubs réserves ne s'acquittent pas de leurs droits d'engagements au moment des engagements. Ils devront envoyer leur règlement à compter de leur intégration officielle à la compétition.

ACCREDITATIONS

Les accréditations dirigeant et entraîneurs sont à réaliser sur la base des engagements au même titre que les gymnastes. A l'accueil des clubs, le COL fournira à chaque club qui aura respecté la procédure le nombre d'accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant
- 1 accréditation par juge
- 1 accréditation par gymnaste
- 1 accréditation par entraîneur selon les dispositions maximum suivantes :
 - o 2 accréditations entraîneurs pour la 1^e équipe, 1 accréditation entraîneur supplémentaire pour chaque équipe supplémentaire

Rappel : Seuls 2 entraîneurs maximum par équipe peuvent être présents sur le plateau de compétition

JUGEMENT

Les clubs engagent leurs juges par internet via le formulaire prévu à cet effet **avant le 24 octobre inclus** (date butoir identique aux engagements des équipes). Ils doivent respecter le niveau de juge requis pour officier sur la compétition (cf brochure TSA – généralités). La réunion de juges est obligatoire. Tout juge absent lors de la réunion ne pourra juger.

Les carnets de formation des juges seront exigés pour valider les participations. Ces derniers doivent être à jour, remplis, et comporter obligatoirement une photo.

Les juges doivent être licenciés à la fédération. Les licences seront contrôlées lors de la réunion de juges.

Deux réunions de juges seront organisées :

- Réunion numéro 1 : le vendredi pour tous les juges officiant lors des qualifications Nationale 1 + autres juges déjà présents sur le site de compétition
- Réunion numéro 2 : le samedi matin pour tous les juges absents lors de la réunion du vendredi

En trampoline, le nombre de clubs présents en Nationale 1 est insuffisant pour nous permettre de constituer un jury avec les seuls juges de cette catégorie. Des juges des clubs de Nationale 2 et 3 seront donc également concernés par les qualifications Nationale 1. De sorte à ne pas imposer à tous les juges d'être sur site dès le vendredi 17h, si votre club n'est pas concerné par la Nationale 1, merci de préciser dans la case prévue à cet effet dans le formulaire si votre juge sera dans tous les cas présent à la Seyne sur-mer dès le vendredi pour les qualifications Nationale 1. Nous vous rappelons que les juges sont engagés pour toute la durée de la compétition et non uniquement dans les catégories dans lesquelles le club est sélectionné.

Les jurys officiant en Nationale 1 Trampoline et Tumbling seront diffusés au plus tard mercredi 9 novembre sur le site FFGYM sur la page dédiée à cette compétition.

[Accéder au formulaire d'engagement des juges](#)

GYMNASTES AUTORISÉS À CONCOURIR

En Nationale 1, chaque club doit identifier les gymnastes pouvant faire partie de son équipe (10 gymnastes au maximum) et transmettre à la Fédération Française de Gymnastique la liste correspondante **au plus tard le 15 octobre 2016**, avec pour chaque gymnaste les pièces suivantes :

- a. la copie du bulletin d'adhésion au club, datée et signée de l'intéressé, portant la mention de la demande de licence pour la saison en cours ;
- b. une copie de la pièce d'identité de chaque gymnaste (carte d'identité ou passeport).

Tous les gymnastes identifiés par un club devront être licenciés dans celui-ci à la date de dépôt de la liste et des documents.

Après vérification de ces documents, une liste fédérale des gymnastes autorisés à concourir en Nationale 1 sera publiée au 25 octobre. Seuls les gymnastes identifiés dans cette liste pourront figurer dans la composition de l'équipe et être autorisés à concourir.

Tout club qui n'aura pas respecté les conditions précédentes verra son équipe Nationale 1 automatiquement forfait.

Rappel : Un club qui a deux équipes du même sexe sélectionnées et qui souhaite n'engager qu'une seule équipe doit obligatoirement s'engager dans la catégorie la plus haute (Brochure Technique TR-TU : point 7.3 pour le TR et 5.1.5 pour le TU). En conséquence, pour un club ayant deux équipes du même sexe sélectionnées, le forfait automatique de la Nationale 1 entraîne le forfait de la 2^e équipe du même sexe.

GYMNASTES FORMÉS LOCALEMENT

En Nationale 1, pour être classée, chaque équipe doit faire concourir obligatoirement deux gymnastes formés localement (GFL). On entend par « faire concourir » la réalisation effective d'un mouvement, une simple présentation au jury n'étant pas acceptée.

Le Gymnaste Formé Localement est le gymnaste qui :

1. a été licencié dans un ou plusieurs clubs affiliés à la FFG sur la tranche d'âge 7 à 15 ans* pendant trois saisons consécutives ou non,
2. **et** qui a participé à au moins trois compétitions de la FFG dans la tranche d'âge mentionnée ci-dessus au cours de la période considérée.

* L'âge est déterminé en prenant pour base le 1^{er} janvier de la saison sportive en cours.

MATERIEL DE COMPETITION : Nouansport

CERTIFICATS DE PERFORMANCE : Pas de certificat de performance requis pour cette compétition.

ECHAUFFEMENTS LORS DE LA COMPETITION :

Trampoline : 2 trampolines sont accessibles en salle d'échauffement. Les gymnastes bénéficieront également d'un temps d'échauffement plateau.

Tumbling : Une salle d'échauffement articulaire sera accessible à tous les compétiteurs. Les échauffements spécifiques auront lieu sur le plateau de compétition.

ENTRAINEMENTS SUR PATEAU DE COMPETITION

Le plateau de compétition sera en accès libre le vendredi 18 novembre de 10h30 à 17h (horaire de fin modifiable en fonction de l'horaire de début de compétition).

CARTES DE COMPETITION

Seul le modèle officiel disponible sur le site FFG est accepté. Les cartes doivent être déposées à l'accueil au plus tard 2H avant le début de la compétition.

PROGRAMME DEFINITIF et ORDRE DE PASSAGE

Les poules et ordres de passage des poules seront diffusées sur le site fédéral à compter du 26 octobre. Le planning définitif sera disponible la première semaine de novembre. L'ordre de passage nominatif sera affiché sur le site de compétition.

FORFAITS ET MODIFICATIONS DE COMPOSITION D'EQUIPE

- En cas de forfait d'une équipe avant la date de clôture des engagements, les clubs concernés n'ont aucune démarche à faire dans engagym et doivent envoyer un mail d'information à marion.limbach-tarin@ffgym.fr afin que les clubs réserves puissent être avertis dans les meilleurs délais de leur repêchage.
- En cas de forfait d'une équipe complète après la date de forclusion des engagements, les clubs doivent procéder au forfait via engagym.
- En cas de modification d'un gymnaste de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans engagym. Inutile de remplir un nouveau formulaire puisque, conformément à la réglementation, dans l'ordre de passage interne à l'équipe, le nouveau gymnaste passera à la place du gymnaste remplacé.
- En cas de modification de plusieurs gymnastes de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans engagym et remplir un nouveau formulaire d'ordre de passage.